

MYANMAR

Des militants politiques en détention avant l'élaboration de la nouvelle constitution

Index AI : ASA 16/003/2005

ÉFAI

Mercredi 16 février 2005

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Alors que sont en cours d'élaboration les bases d'une nouvelle constitution, les autorités birmanes ont prolongé la détention de U Tin Oo, prisonnier d'opinion, ainsi que de plusieurs autres dirigeants d'opposition et ont arrêté sept militants politiques appartenant à la minorité chan.

« Nous condamnons avec vigueur ces actions et demandons aux autorités de libérer ces personnes, ainsi que les nombreux autres prisonniers d'opinion du pays, a déclaré Natalie Hill, directrice adjointe pour l'Asie d'Amnesty International. Les autorités birmanes doivent également modifier les lois et les pratiques couramment utilisées pour nier aux personnes leur droit d'exercer une activité politique pacifique. »

U Tin Oo, soixante-dix-sept ans, est le vice-président de la Ligue nationale pour la démocratie (NLD, *National League for Democracy*). Il est en résidence surveillée sans avoir jamais été inculpé ni jugé depuis vingt mois. Le 13 février, les autorités ont prolongé sa détention d'une année supplémentaire au titre de la Loi relative à la protection de l'État, qui autorise la détention de personnalités politiques sans comparution en justice.

Les sept militants de groupes politiques chan ont été arrêtés les 8 et 9 février. Parmi eux figurent des dirigeants de longue date du Parti de la ligue des nationalités chan pour la démocratie (*Shan Nationalities League for Democracy*) ainsi que U Shwe Ohn, quatre-vingt-deux ans, vétéran de la lutte politique. Le sort de six de ces hommes reste incertain, on pense que leur interpellation est à mettre en relation avec une rencontre politique des principaux dirigeants chan. U Shwe Ohn a été placé en résidence surveillée.

La convention nationale du Myanmar – censée jeter les bases d'une nouvelle constitution – débutera le 17 février. Parmi les personnes interpellées ou en prison, beaucoup sont des délégués légitimes. Les partis d'opposition boycotteront les sessions, arguant du fait que les conditions de leur présence –

notamment la remise en liberté des dirigeants d'opposition – n'ont pas été respectées.

« Élaborer une nouvelle constitution pourrait être une excellente occasion pour le pays de progresser en garantissant à tous ses citoyens des droits fondamentaux, a déclaré Natalie Hill. Mais au Myanmar, cette occasion a été gâchée par la poursuite des mises en détention de militants politiques pacifiques et les récentes arrestations d'autres personnalités politiques. Nous sommes dans une période où les autorités devraient fournir à tous l'assurance de n'être pas pénalisés pour avoir pris part à des discussions politiques pacifiques. Au lieu de cela, en arrêtant des personnes et en prolongeant la détention de certaines autres, les autorités envoient le message sans équivoque que les activités politiques pacifiques ne seront pas tolérées.

« Le système judiciaire a été utilisé pendant des années de façon abusive et systématique pour emprisonner ceux qui, de façon pacifique, critiquaient le gouvernement, a déclaré Natalie Hill. Il est inacceptable que des personnes soient détenues sans même avoir eu la possibilité de contester la légalité de leur détention devant un tribunal. »

Complément d'information

On compte plus de 1 300 prisonniers politiques au Myanmar, dont beaucoup souffrent de graves problèmes de santé aggravés par les traitements subis en détention.

Au cours du mois dernier, les autorités ont également prolongé d'une année supplémentaire, au titre de la Loi de 1975 relative à la protection de l'État, la détention de Than Nyein et May Win Myint, deux membres importants de la Ligue nationale pour la démocratie et membres du parlement élu. Tous deux ont déjà passé sept années en prison, uniquement pour avoir organisé une réunion du parti de la Ligue nationale pour la démocratie.

Aung San Suu Kyi, secrétaire générale de la NLD, fait partie des dix-huit personnes actuellement détenues au titre de la Loi de 1975 relative à la protection de l'État. Les autorités ont prolongé sa détention d'un an encore en novembre 2004. Elle a passé en détention au moins neuf des quinze dernières années sans avoir jamais été inculpée ni jugée. ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>

